

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRASSE - 0603 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2024 - B2024/004861 - 2014 B 00789 - 808 317 242 - A.F.B BATIMENT

SARL A.F.B BATIMENT
Au Capital de 25 000 €
249 chemin des Vignes
06140 TOURRETTES SUR LOUP
RCS GRASSE 808 317 242

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024
--

L'an deux mil vingt quatre, le 30 juin à 14 Heures, Monsieur BOTTAN Fabrice, associé unique et seul gérant de la société A.F.B BATIMENT, Société à responsabilité limitée à associé unique, au Capital de 25 000 €, dont le siège social est à TOURRETTES SUR LOUP 249 chemin des Vignes, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice 2023, comprenant le compte de résultat, le Bilan et l'annexe, tels qu'ils ont été établis par lui en sa qualité de gérant, faisant ressortir un bénéfice de 16 967 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau : 16 967 €

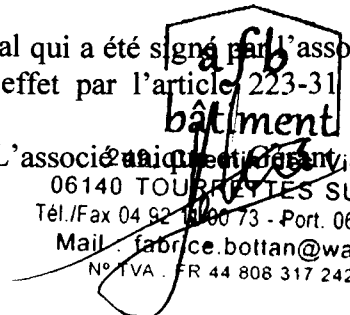
Après cette affectation le poste « Report à nouveau » s'élève à 82 980,51 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, à savoir :

- les appointements de gérance pour l'année 2023 qui se sont élevés à 26 500 €,
- la prise en charge par la société des cotisations sociales de travailleur non salarié du gérant se sont chiffrés aux montants suivants :
 - o Cotisations obligatoires : 8 740 €
 - o Cotisations facultatives : 7 538,10 €
- le solde du compte courant de M. BOTTAN Fabrice s'élevant à 5 212,77 € au 31/12/2023
- les indemnités kilométriques versées à M. BOTTAN Fabrice pour les déplacements sur les chantiers avec son véhicule personnel s'élevant à un montant de 5 267,38 € (selon état)

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article 223-31 du Code de Commerce


L'associé unique
249 chemin des Vignes
06140 TOURRETTES SUR LOUP
Tél./Fax 04 92 60 00 73 - Port. 06 69 58 08 82
Mail : fabrice.bottan@wanadoo.fr
N° TVA : FR 44 808 317 242 00028

SARL A.F.B BATIMENT
Au Capital de 25 000 €
249 chemin des Vignes
06140 TOURRETTES SUR LOUP
RCS GRASSE 808 317 242

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31.12.2023

L'assemblée générale propose d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 de la manière suivante :

- Report à nouveau : 16 967 €

Après cette affectation le poste « Report à nouveau » s'élève à 82 980,51 €.


249, Chemin des Vignes
06140 TOURRETTES SUR LOUP
Tél./Fax 04 92 11 00 73 - Port. 06 69 58 08 82
Mail : fabrice.bottan@wanadoo.fr
N° TVA : FR 44 808 317 242 00028

Désignation de l'entreprise		SARL A.F.B BATIMENT		249 CHEM DES VIGNES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		06140 TOURRETTES SUR LOUP					
SIRET		8 0 8 3 1 7 2 4 2 0 0 0 2 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	580	016	580		
	Immobilisations corporelles*	028	14 064	030	11 990	2 074	2 141
	Immobilisations financières* (1)	040	230	042		230	230
	Total I (5)	044	14 874	048	12 570	2 304	2 371
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	11 159	070		11 159	8 699
		072	561	074		561	3 531
	Valeurs mobilières de placement	080	16 128	082		16 128	16 128
	Disponibilités	084	90 543	086		90 543	68 289
	Charges constatées d'avance *	092	4 518	094		4 518	4 939
	Total II	096	122 909	098		122 909	101 587
	Total général (I + II)	110	137 783	112	12 570	125 213	103 958
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		25 000		25 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 500		2 500	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		68 514		65 054	
	Résultat de l'exercice	136		16 967		5 960	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		112 981		98 514	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 014		4 256	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		2 006		891	
	Comptes courants d'associés	173		5 213		297	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		12 233		5 444		
Total général (I + II + III)				180		125 213 103 958	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 133
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

copie certifiée conforme à l'original

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A.F.B BATIMENT		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215 217	214 218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	111 902	110 501	
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	3	3	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	111 904	110 503	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	19 934	26 150	
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	20 749	26 331	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 819	244	5 907	7 680	
	Rémunérations du personnel *		250	26 500	26 500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	17 535	15 303	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al 3 du CGI)	255	254	1 199	1 153	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262	4	5	
	Total des charges d'exploitation (II)		264	91 829	103 122	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	20 075	7 381
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	355	210	
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 463	1 631	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	16 967	5 960	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	16 967	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	3 463		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	2 656		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	991	Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFA NG (44. quaterdecies)		345	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
Zone franche urbaine (44. octies A)		987	127			
Créance due au report en arrière du déficit		346	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641	
Dont divers *						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	23 086	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	23 086	372	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certificat conforme à l'original